



(11) **EP 1 516 555 B1**

(12) **FASCICULE DE BREVET EUROPEEN**

(45) Date de publication et mention
de la délivrance du brevet:
03.01.2007 Bulletin 2007/01

(51) Int Cl.:
A45F 3/04 (2006.01) A62B 9/04 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **04292271.6**

(22) Date de dépôt: **22.09.2004**

(54) **Dosseret réglable en hauteur**

Höhenverstellbares Tragegestell für Rückenlasten

Height-adjustable support for carrying loads on the back

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IT LI LU MC NL PL PT RO SE SI SK TR**

(30) Priorité: **22.09.2003 FR 0311071**

(43) Date de publication de la demande:
23.03.2005 Bulletin 2005/12

(73) Titulaire: **Fenzy**
93420 Villepinte (FR)

(72) Inventeurs:
• **Thuon, Sébastien**
02600 Villers Cotterets (FR)

• **Yaouanq, Fabrice**
02600 Mortefontaine (FR)

(74) Mandataire: **Schrimpf, Robert et al**
Cabinet Regimbeau
20, rue de Chazelles
75847 Paris cedex 17 (FR)

(56) Documents cités:
DE-A- 3 829 145 DE-A- 19 803 729
FR-A- 2 676 899 US-A- 5 954 250

EP 1 516 555 B1

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la date de publication de la mention de la délivrance du brevet européen, toute personne peut faire opposition au brevet européen délivré, auprès de l'Office européen des brevets. L'opposition doit être formée par écrit et motivée. Elle n'est réputée formée qu'après paiement de la taxe d'opposition. (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

Description

[0001] L'invention concerne un dossier muni d'un système de réglage en hauteur. De tels dispositifs sont connus de US-A-5 954 250 et FR-A- 2 676 899.

[0002] L'invention concerne plus précisément un dossier qui comporte une pièce d'épaule arquée apte à être rapportée sur les épaules d'un porteur derrière le cou du porteur et une pièce dorsale suspendue à la pièce d'épaule par un axe pour qu'elle pende dans le dos du porteur et le long de laquelle doit être rapportée une bouteille destinée au porteur, caractérisé en ce que la pièce dorsale est traversée de part en part latéralement par des passages parallèles horizontaux répartis dans la hauteur de la pièce et par des rainures plus étroites que lesdits passages et qui relient les passages de proche en proche, et en ce que ledit axe est fixé à la pièce d'épaule et conformé pour que selon l'inclinaison de la pièce dorsale par rapport à la pièce d'épaule, ledit axe soit prisonnier de l'un quelconque des passages ou apte à coulisser dans les rainures pour être déplacé d'un passage à l'autre, faisant ainsi varier la hauteur relative entre les deux pièces.

[0003] On décrira ci-après un exemple de réalisation d'un tel dossier, qui montrera d'autres caractéristiques du dossier, en référence aux figures du dessin joint sur lequel :

- la figure 1 est une perspective de ce mode de réalisation ;
- la figure 2 est un schéma en plan de la pièce d'épaule ;
- la figure 3 est une vue en plan partielle du tronçon supérieur de la pièce dorsale ;
- la figure 4 est une vue latérale partielle du tronçon supérieur de la pièce dorsale
- la figure 5 est une vue partielle longitudinale d'une extrémité de l'axe de fixation de la pièce dorsale sur la pièce d'épaule ;
- la figure 6 est une vue en coupe de cette extrémité d'axe, et
- la figure 7 est une vue en perspective de la partie supérieure du dossier.

[0004] Le dossier représenté sur les figures comprend une pièce d'épaule (PE) auquel est suspendue une pièce dorsale (PD).

[0005] La pièce d'épaule (PE) est arquée pour s'adapter à la conformation générale de l'épaule.

[0006] La pièce dorsale (PD) présente trois passages cylindriques horizontaux (1, 2, 3) qui traversent la pièce à des niveaux différents et qui sont reliés par des rainures verticales traversantes (12 ; 23) de largeur moindre que le diamètre des passages.

[0007] Les passages et les rainures peuvent être déterminés par deux parois en vis (4, 5) convenablement conformées.

[0008] La pièce dorsale est constituée d'une suite ver-

ticale de tronçons articulés (T1, T2, T3,...) pour s'adapter à l'ergonomie du porteur et dont le tronçon supérieur (T1) comporte lesdits passages.

[0009] La pièce d'épaule (PE) présente vers l'arrière (c'est-à-dire vers la pièce dorsale) une échancrure (6), par exemple une échancrure en U, pour recevoir latéralement la pièce dorsale (PD). Cette échancrure est fermée par un axe (7) de la pièce d'épaule du dossier.

[0010] Comme on le voit sur la figure 6, l'axe (7) présente une section droite de forme rectangulaire dont la largeur (7b) est inférieure à la largeur des rainures (12, 23) et dont la longueur (7a) est supérieure à la largeur des rainures (12, 23) et inférieure au diamètre des passages (1, 2, 3), en sorte que selon l'inclinaison de la pièce dorsale (PD) par rapport à la pièce d'épaule (PE), ledit axe est prisonnier d'un passage ou peut être déplacé d'un passage à un autre.

[0011] La pièce d'épaule est fixée au porteur par des bretelles ou sangles (8) passant dans des lumières allongées (9) de la pièce d'épaule.

[0012] L'axe (7) est fixé à demeure à la pièce d'épaule ou lui est fixé par des moyens, par exemple des berceaux d'extrémité (10) tenus par des vis et des écrous (11), qui permettent de démonter l'axe.

[0013] La pièce dorsale peut ne pas être constituée de tronçons articulés pour s'adapter au dos du porteur, elle peut venir de moulage avec lesdits passages et lesdites rainures ; elle peut être monobloc et conformée pour s'adapter au dos.

[0014] La figure 5 montre l'axe (7) en cours de rotation pour être déplacé dans la rainure (12) entre le passage (1) et le passage (2).

[0015] L'invention n'est pas limitée à cet exemple de réalisation.

Revendications

1. Dossier qui comporte une pièce d'épaule (PE) arquée apte à être rapportée sur les épaules d'un porteur derrière le cou du porteur et une pièce dorsale (PD) à suspendre par un axe (7) à la pièce d'épaule pour qu'elle pende dans le dos du porteur et le long de laquelle doit être rapportée une bouteille destinée au porteur, **caractérisé en ce que** la pièce dorsale (PD) est traversée de part en part latéralement par des passages parallèles horizontaux (1, 2, 3) répartis dans la hauteur de la pièce et par des rainures (12, 23) plus étroites que lesdits passages et qui relient les passages de proche en proche, et **en ce que** ledit axe (7) est fixé à la pièce d'épaule et conformé pour que selon l'inclinaison de la pièce dorsale par rapport à la pièce d'épaule, ledit axe soit prisonnier de l'un quelconque des passages ou apte à coulisser dans les rainures pour être déplacé d'un passage à l'autre, faisant ainsi varier la hauteur relative entre les deux pièces.

2. Dosseret selon la revendication 1 dans lequel la pièce dorsale (PD) présente trois passages horizontaux (1, 2, 3).
3. Dosseret selon l'une des revendications 1 à 2 dont la pièce dorsale (PD) comporte deux parois (4, 5) en vis-à-vis et conformées pour déterminer entre elles lesdits passages (1, 2, 3) et lesdites rainures (12, 23) intermédiaires.
4. Dosseret selon l'une des revendications 1 à 3, dont ledit axe (7). présente une section droite de forme rectangulaire dont la largeur (7b) est inférieure à la largeur des rainures (12, 23) et dont la longueur (7a) est supérieure à la largeur des rainures (12, 23) et inférieure au diamètre des passages (1, 2, 3), en sorte que selon l'inclinaison de la pièce dorsale (PD) par rapport à la pièce d'épaule (PE), ledit axe est prisonnier d'un passage ou peut être déplacé d'un passage à un autre.
5. Dosseret selon l'une des revendications 1 à 4 dont la pièce d'épaule (PE) est arquée pour s'adapter à la conformation générale d'une épaule.
6. Dosseret selon l'une des revendications 1 à 5 dont ledit axe (7) est fixé à la pièce d'épaule par des moyens qui permettent de le détacher.
7. Dosseret selon l'une des revendications 1 à 6 dont la pièce dorsale est constituée d'une suite verticale de tronçons articulés (T1, T2, T3,...) dont le tronçon supérieur (T1) comporte lesdits passages (1, 2, 3).
8. Dosseret selon l'une des revendications 1 à 6 dont la pièce dorsale (PD) est venue de moulage avec lesdits passages (1, 2, 3) et lesdites rainures (12, 23).

Claims

1. Support for carrying loads on the back, which includes an arcuate shoulder piece (PE) capable of being attached to the shoulders of a wearer behind the wearer's neck and a dorsal piece (PD) to be suspended by a pin (7) from the shoulder piece such that it hangs down the wearer's back and along which a bottle designed for the wearer is to be attached, **characterized in that** the dorsal piece (PD) is traversed from one side to the other, laterally, by horizontal parallel passages (1, 2, 3) distributed over the height of the piece and by grooves (12, 23) that are narrower than said passages and that connect the passages, and **in that** said pin (7) is fixed to the shoulder piece and shaped so that, according to the tilt of the dorsal piece relative to the shoulder piece, said pin is held in any one of the passages or capable of sliding in the grooves in order to be displaced from

one passage to another, thereby varying the relative height between the two pieces.

2. Support for carrying loads on the back according to Claim 1, in which the dorsal piece (PD) has three horizontal passages (1, 2, 3).
3. Support for carrying loads on the back according to one of Claims 1 to 2, in which the dorsal piece (PD) includes two facing walls (4, 5) shaped so as, between them, to determine said passages (1, 2, 3) and said intermediate grooves (12, 23).
4. Support for carrying loads on the back according to one of Claims 1 to 3, in which said pin (7) has a rectangular cross section, the width (7b) of which is less than the width of the grooves (12, 23) and the length (7a) of which is larger than the width of the grooves (12, 23) and smaller than the diameter of the passages (1, 2, 3) such that, according to the tilt of the dorsal piece (PD) relative to the shoulder piece (PE), said pin is held in a passage or may be displaced from one passage to another.
5. Support for carrying loads on the back according to one of Claims 1 to 4, in which the shoulder piece (PE) is arcuate in order to adapt to the general shape of a shoulder.
6. Support for carrying loads on the back according to one of Claims 1 to 5, in which said pin (7) is fixed to the shoulder piece by means that enable it to be detached.
7. Support for carrying loads on the back according to one of Claims 1 to 6, in which the dorsal piece consists of a vertical succession of articulated sections (T1, T2, T3, etc.), in which the upper section (T1) includes said passages (1, 2, 3).
8. Support for carrying loads on the back according to one of Claims 1 to 6, in which the dorsal piece (PD) is moulded together with said passages (1, 2, 3) and said grooves (12, 23).

Patentansprüche

1. Tragegestell, das ein bogenförmiges Schulterstück (PE), das dazu geeignet ist, auf den Schultern eines Trägers hinter dem Hals des Trägers aufgesetzt zu werden, und ein durch eine Achse (7) am Schulterstück aufzuhängendes Rückenstück (PD) umfaßt, so daß es im Rücken des Trägers hängt und längs dessen ein für den Träger bestimmter Behälter angesetzt werden soll, **dadurch gekennzeichnet, daß** das Rückenstück (PD) seitlich hindurchgehend von parallelen, horizontalen Kanälen (1, 2, 3), die

über die Höhe des Stücks verteilt sind, und von Rillen (12, 23) durchsetzt ist, die schmaler sind als die genannten Kanäle und die die Kanäle, den einen mit dem nachfolgenden, verbinden, und daß die genannte Achse (7) am Schulterstück befestigt ist und für das Neigen des Rückenstücks in Bezug auf das Schulterstück ausgebildet ist, wobei die genannte Achse entweder in irgendeinem der Kanäle festsitzen soll oder imstande sein soll, in den Rillen zu verrutschen, um von einem Kanal zum anderen umgesetzt zu werden, so daß die relative Höhe zwischen den beiden Stücken somit verändert werden kann.

2. Tragegestell nach Anspruch 1, worin das Rückenstück (PD) drei horizontale Kanäle (1, 2, 3) aufweist. 15
3. Tragegestell nach einem der Ansprüche 1 bis 2, wobei das Rückenstück (PD) zwei gegenüberliegende Wände (4, 5) aufweist, die dazu ausgebildet sind, um zwischen sich die genannten Kanäle (1, 2, 3) und die genannten, dazwischenliegenden Rillen (12, 23) zu bilden. 20
4. Tragegestell nach einem der Ansprüche 1 bis 3, wobei die genannte Achse (7) einen Querschnitt in rechteckiger Form aufweist, deren Breite (7b) kleiner als die Breite der Rillen (12, 23) und deren Länge (7a) größer als die Breite der Rillen (12, 23) und kleiner als der Durchmesser der Kanäle (1, 2, 3) ist, derart, daß, für das Neigen des Rückenstücks (PD) in Bezug auf das Schulterstück (PE), die genannte Achse in einem Kanal gefangen ist oder von einem Kanal zu einem anderen versetzt werden kann. 25 30
5. Tragegestell nach einem der Ansprüche 1 bis 4, wobei das Schulterstück (PE) bogenförmig ist, um sich an die allgemeine Gestalt einer Schulter anzupassen. 35
6. Tragegestell nach einem der Ansprüche 1 bis 5, wobei die genannte Achse (7) am Schulterstück durch Mittel befestigt ist, die es gestatten, sie abzunehmen. 40
7. Tragegestell nach einem der Ansprüche 1 bis 6, wobei das Rückenstück von einer vertikalen Folge von gelenkigen Abschnitten (T1, T2, T3,...) gebildet ist, deren oberer Abschnitt (T1) die genannten Kanäle (1, 2, 3) aufweist. 45
8. Tragegestell nach einem der Ansprüche 1 bis 6, wobei das Rückenstück (PD) mit den genannten Kanälen (1, 2, 3) und den genannten Rillen (12, 23) der Abformung entstammt. 50

55

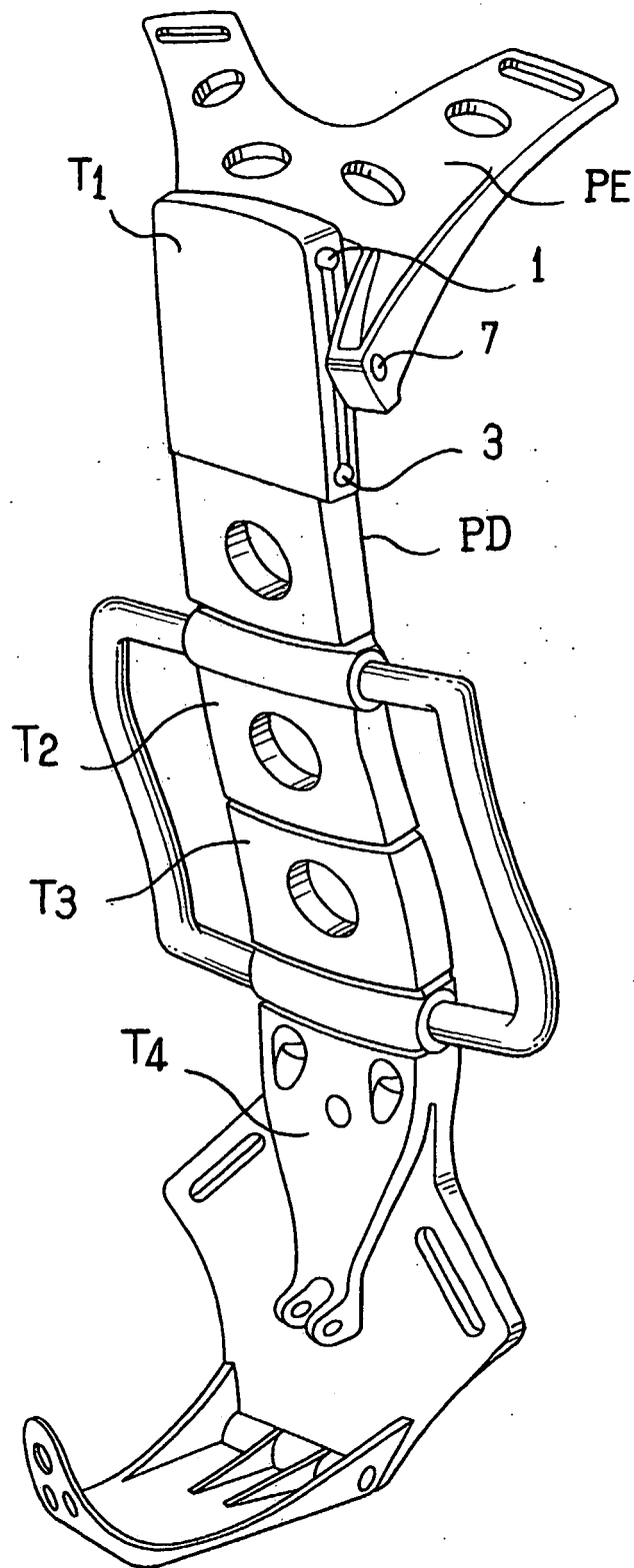


FIG. 1

FIG. 2

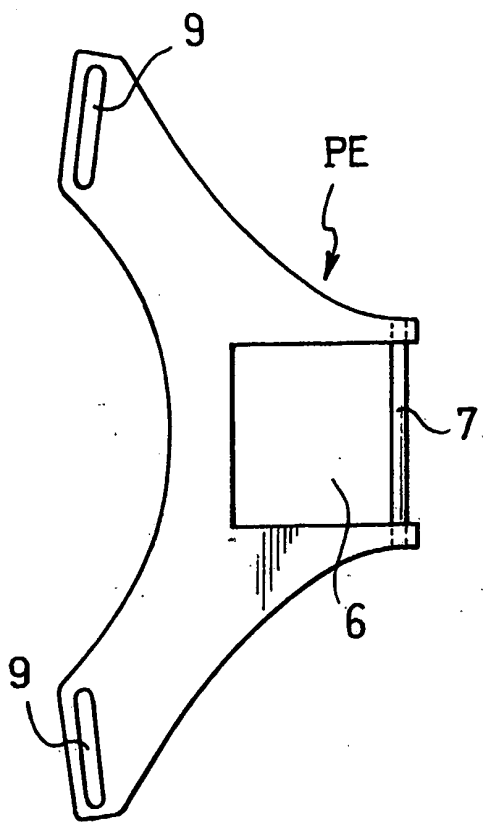


FIG. 3

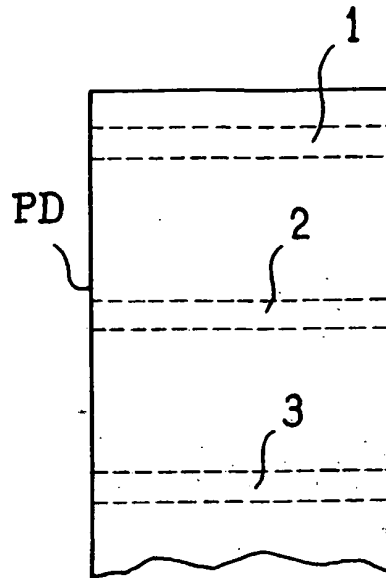


FIG. 4

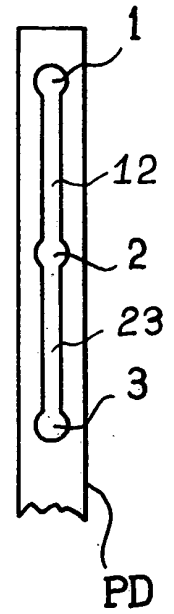


FIG. 5

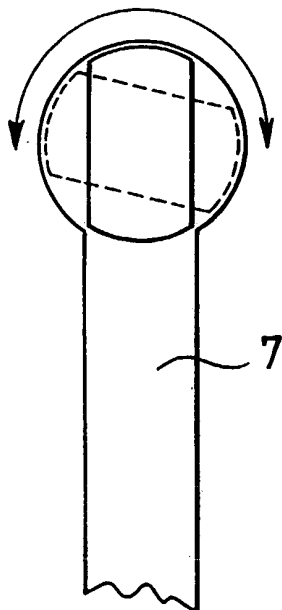


FIG. 6



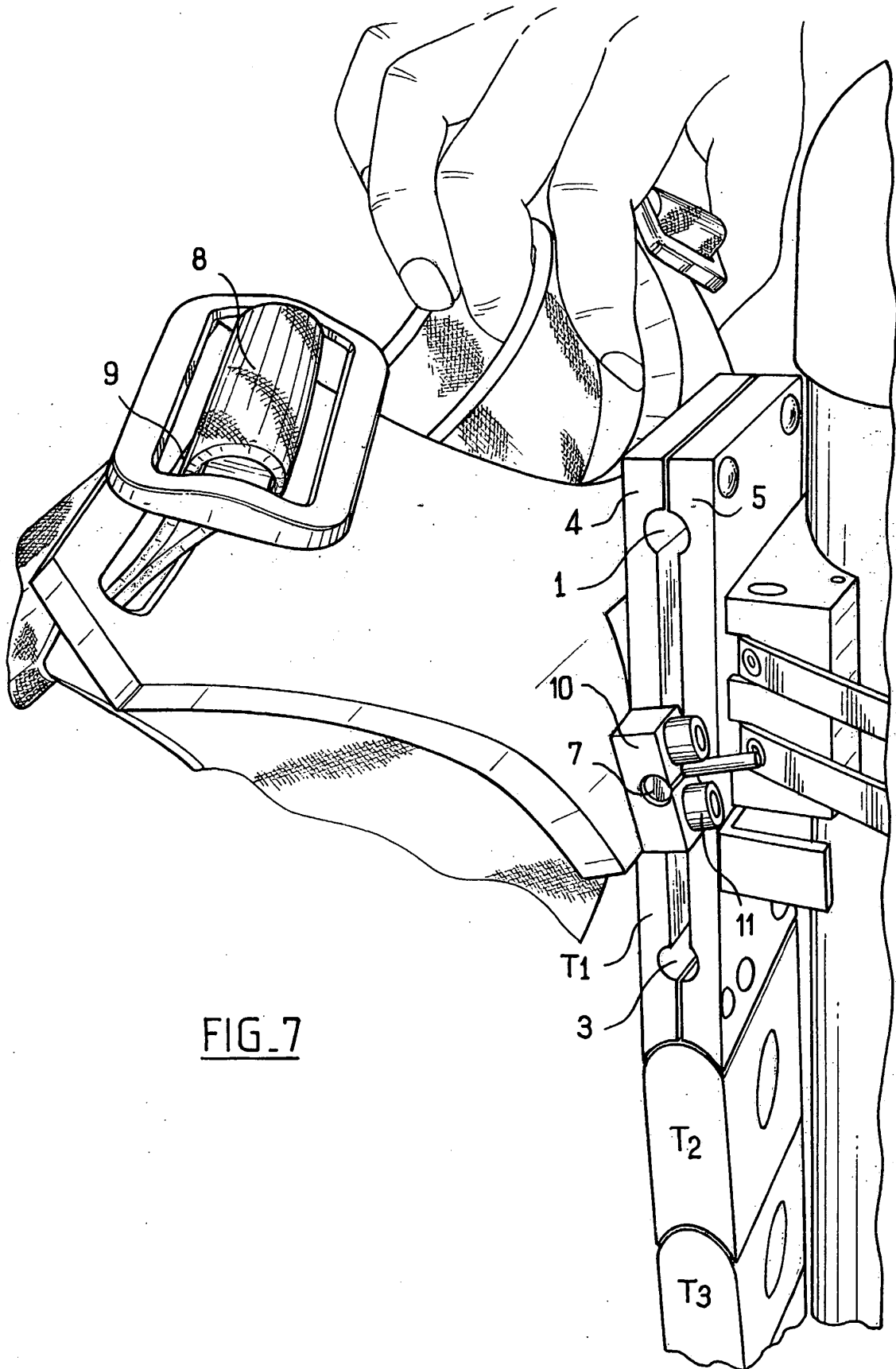


FIG. 7